

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 142

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190039

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Soutien aux artistes professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels 2019 -
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 142

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190039

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Soutien aux artistes professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels 2019 -
Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Afin d'affirmer durablement le positionnement culturel stéphanois, la Ville de Saint-Étienne souhaite favoriser l'éclosion de nouveaux talents et l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées.

Développée par une grande diversité d'acteurs, de lieux d'événements et d'initiatives, la culture à Saint-Étienne permet d'offrir aux stéphanois des occasions multiformes, plurielles et foisonnantes de découvertes, d'émotion et d'édification personnelle.

La dynamique culturelle permet en outre de positionner le territoire stéphanois comme une pépinière de talents où peuvent s'exprimer les potentialités créatives les plus variées lui conférant une image renouvelée.

□ **Motivation et Opportunité :**

Concernant la politique de soutien aux artistes professionnels du spectacle vivant, des arts plastiques et visuels, la municipalité apporte son soutien aux artistes, collectifs et associations professionnelles pour leurs activités de création et pour la diffusion de leurs œuvres.

□ **Contenu :**

Elle soutient ainsi les projets, initiatives et lieux qui permettent de favoriser un maillage homogène de propositions de qualité en direction des publics les plus divers afin de permettre le développement d'une culture innovante et susceptible de renforcer l'attractivité du territoire stéphanois.

Ce dispositif dédié aux artistes professionnels ne présente que l'un des axes de soutien des acteurs locaux permettant les développements artistiques et culturels décidés par la Ville de Saint-Étienne. Il est en effet complété par une série d'aide à l'émergence, aux festivals à la pratique en amateur au rayonnement, à la diffusion à l'international (...) qui permettent un développement homogène de la culture dans le territoire, au profit du plus grand nombre.

Les aides aux artistes professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels sont détaillées dans les tableaux ci-après :

Aide au fonctionnement

Association	Montant subvention 2018	Subvention déjà versée en 2019 (acompte)	Subvention proposée au CM d'avril 2019
ACRA	500,00 €		500,00 €
ATELIER REGARDS		1 000,00 €	1 500,00 €
BERNADETTE EDITIONS		1 000,00 €	1 500,00 €
CEPHALOPODE	5 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
DOCUMENT D'ARTISTES RHONE ALPES	1 500,00 €		2 000,00 €
LES 3 C	13 000,00 €		13 000,00 €
M.U.R.			7 000,00 €
METALAB			3 000,00 €
SURFACE			1 200,00 €
UNE IMAGE PEUT EN CACHER UNE AUTRE	2 000,00 €		2 000,00 €
ESTAMPILLE			1 500,00 €
GREENHOUSE			2 000,00 €
COMPAGNIE R/O	3 000,00 €		3 000,00 €
GAGA JAZZ	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
L'ESTANCOT			6 000,00 €
TOTAL	30 000,00 €	10 000,00 €	52 200,00 €

Aide au projets

Association	Intitulé du projet	Subvention proposée au CM d'avril 2019
ATELIERS CINEMA STEPHANOIS	Réalisation d'un documentaire sur la rénovation urbaine	500,00 €
BALLETS CONTEMPORAINS DE ST ETIENNE	Création Ouvre la cage	3 500,00 €
COMPAGNIE ALS	Création IE	5 000,00 €
COMPAGNIE R/O	Création théâtre	2 000,00 €
BAZARNAÛM PRODUCTION	Aide à la création Les Réseaux de la Galère	3 000,00 €
LA BAROUFADA	Aide à la reprise Room Bazar + Street Mastro	4 000,00 €
COMPAGNIE BEMOL	Aide à la création on a oublié mamie	2 500,00 €

LE SON DES CHOSES	Aide à la diffusion de concert acousmatiques	500,00 €
SYLF	Aide au projet accompagnement de l'ensemble TELEMANN	1 000,00 €
URSA MINOR	Aide au projet résidences et lieu d'accueil arts du cirque	3 500,00 €
YAPAD'COUAC	Aide au projet MN big bande	2 000,00 €
COEUR D'ART AND CO	Création « Train fantôme et autres aventures extraordinaires »	2 500,00 €
COLLECTIF 7	Création « Un Fil à la patte » + petite forme « Lucette et Georges »	5 000,00 €
COMPAGNIE DE L'AME A LA VAGUE	Création « Quelques jours dans la vie de Tomas Kusar »	1 000,00 €
COMPAGNIE DE LA COMMUNE	Création « Révolte. Revolt she said »	3 000,00 €
COMPAGNIE HALTE	Création « Macbeth Hotel »	8 000,00 €
COMPAGNIE VLADIMIR STEYAERT	Création « Codebreakers »	2 000,00 €
ELECTRO CHOK	Création « Lettre aux paysans sur la paix et la pauvreté »	1 000,00 €
GRAINE DE MALICE	Création « Ça grogne chez les vieilles trognes »	6 000,00 €
GANGMOURAI	Création « Love Manifeste »	2 000,00 €
AOI-APPELATION D'ORGINIE CONTROLEE	Création « La bêtise »	3 000,00 €
TOUT UN TRUC	Aide au projet	1 000,00 €
LA SOUPE AUX ETOILES	Création « Pti Bibou »	2 500,00 €
LALALA CHAMADE	Création « Caligula »	9 000,00 €
LE TRAVAIL DE LA NUIT	Création « Music Hall »	1 000,00 €
QUINCAILLERIE MODERNE	Aide au projet	1 500,00 €
THEATRE DE L'INCENDIE	Création « Martiens, Martiennes »	5 000,00 €
THEATRE DE LA TARLATANE	Création « Mistero Buffo »	2 500,00 €
LA DERNIERE BALEINE	Création « Tant qu'il y aura des moutons »	2 000,00 €
LE MONDE MAGIQUE DE JEAN MADD	Aide pour accueils musiciens émergents	8 000,00 €
ESTAMPILLE	Projet biennale	500,00 €
CEPHALOPODE	Projet biennale	2 000,00 €
METALAB	Projet biennale	1 000,00 €
TRAVELLING THEATRE LE VERSO	Projet Le Transformiste	8 000,00 €

SURFACE	Projet biennale	800,00 €
TOTAL		105 800,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 158 000 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	158000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver les soutiens financiers aux différentes associations indiquées ci-dessus concernant la politique de soutien aux artistes professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels pour un montant total de 158 000€

- approuver les avenants à intervenir suivants :

. avenant n° 2 avec Travelling Théâtre le Verso,

. avenant n° 2 avec Elektro Chok,

- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces avenants dont un exemplaire restera joint à la présente délibération.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)

BP 2019 chapitre 65 article 6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjoint délégué**

Marc CHASSAUBENE